



INFORMATION AUX MÉDIAS

Val-de-Ruz devient Fair Trade Town

Val-de-Ruz deviendra le 13 mai prochain la 21^e commune de Suisse à obtenir la distinction Fair Trade Town. Le choix de la date pour marquer l'engagement en faveur du commerce équitable coïncide avec la Journée mondiale du commerce équitable. L'occasion sera belle d'apporter une contribution précieuse au mouvement et de sensibiliser la population à l'importance d'une consommation à la fois durable et équitable.

Val-de-Ruz sera l'une des rares communes Fair Trade Town à présenter un territoire plutôt rural et dispersé. Pour cette région pionnière qui se définit comme une écorégion, il s'agit d'ancrer le principe selon lequel, lorsque la consommation locale et l'approvisionnement via les circuits courts n'est pas ou plus possible, il importe de prendre en compte les conditions dans lesquelles ont été produites les denrées et les matières importées. Il est cohérent de favoriser dans ce cas des produits respectueux des conditions sociales et environnementales dans les pays d'origine, qui ne constituent pas, dès lors, une concurrence déloyale envers le monde agricole vaudruzien ; la démarche permet au contraire de valoriser de nombreux acteurs du tissu économique local, qui présente d'ores et déjà une grande sensibilité à cette question.

Depuis 2020, la Commune s'est engagée dans la démarche Fair Trade Town. La dynamique a été passablement ralentie par la pandémie, mais, désormais, grâce au soutien des organisations partenaires du tissu économique de Val-de-Ruz, les cinq critères de la campagne Fair Trade Town sont remplis : la commune se prononce en faveur du commerce équitable, un groupe de travail coordonne l'engagement de la commune en faveur du commerce équitable, les commerçants et les restaurateurs proposent plusieurs produits issus du commerce équitable, les institutions et les entreprises utilisent des produits issus du commerce équitable et la population est sensibilisée au commerce équitable. Le Conseil communal a par conséquent pris la décision de formaliser cet état de fait.

Une vingtaine de partenaires, tels que cafés-restaurants, commerces de détail, associations et entreprises, mais aussi des établissements de restauration collective ont mené une réflexion et pris des mesures en matière de commerce équitable. La Commune s'engage quant à elle à proposer plusieurs produits issus du commerce équitable labellisés dans le cadre de ses activités internes : le café, le thé, le sucre de canne et le chocolat.

La remise de la distinction aura lieu samedi 13 mai 2023, à l'occasion de la Journée mondiale du commerce équitable, dès 10h30 devant le Magasin du Monde, rue Frédéric-Soguel à Cernier. Toute personne intéressée y est chaleureusement invitée. Au programme :

- introduction par Anja Imobersteg, chargée de la campagne Fair Trade Town en Suisse-romande ;
- prise de parole de Sophie Robert, responsable du Magasin du Monde de Cernier ;
- allocution de Roby Tschopp, conseiller communal responsable de l'aménagement du territoire, de l'économie, du tourisme et des mobilités ;
- remise de la distinction par Sophie de Rivaz, responsable du dossier Commerce équitable à Action de Carême et membre du comité de Swiss Fair Trade.

À l'issue de la cérémonie, un apéritif convivial sera offert à toutes les personnes présentes.

Plus d'informations sur www.fairtradetown.ch/fr.

Pour contact : M. Roby Tschopp, chef du dicastère de l'économie, 032 886 56 11.

Val-de-Ruz, le 9 mai 2023